

# JOURNAL

## *Nouveau mandat pour le Parti québécois : l'épreuve du pouvoir*

PATRICK LECOMTE\*

« Contrairement à ce que certains pensaient en 1976, nous ne sommes plus un accident de parcours ! »

René LÉVESQUE, le 13 avril 1981.

Dans le tohu-hohu de la campagne présidentielle, qui donc en France aura perçu le lointain écho du « triomphe modeste » (1) de René Lévesque, chef du premier Gouvernement péquiste de l'histoire du Québec, vainqueur aussi incontestable qu'inattendu des élections générales provinciales du 13 avril 1981 ? Triomphe pourtant digne d'attention et riche d'enseignements, qu'on le mesure à l'aune de ses dimensions, de sa signification ou simplement de son imprévision : au terme des quatre années d'une expérience de pouvoir indéniablement placée sous le signe de l'épreuve, le Parti québécois conquiert un second mandat gouvernemental, renforce ses positions parlementaires et élargit ses assises électorales.

La netteté et l'ampleur de cette triple victoire, sur l'usure du temps, l'adversité de la conjoncture et la critique de l'opposition, suffiraient déjà à dissuader toute tentative d'explication hâtive en termes de « rente de situation ». Mais la performance paraît plus surprenante encore que brillante : elle suggérerait plutôt l'idée d'un « rétablissement de situation », puisque c'est dans un contexte politique singulièrement défavorable et au lendemain d'un désaveu électoral particulièrement embarrassant que le PQ parvient à conforter sa position hégémonique. Ce qui confère à l'événement sa véritable importance et à son analyse, un intérêt tout à fait légitime.

Mais pour tenter de l'expliquer, il faut d'abord en prendre la mesure.

\* Maître-assistant à l'Institut d'Etudes Politiques de Grenoble.

(1) *Le Monde*, 15 avril 1981.

## LE PARADOXE DE LA VICTOIRE

A considérer l'ensemble de ses éléments caractéristiques, l'issue du scrutin du 13 avril apparaît de nature à reproduire, toutes proportions gardées, l'effet de surprise provoqué par les résultats des précédentes élections générales qui avaient permis en *novembre 1976* au jeune mouvement « souverainiste » de mettre un terme brutal au long règne libéral des années 60 (2). A l'étonnement général, le PQ avait alors recueilli plus de 1 390 000 voix (41,4 % des suffrages exprimés) et conquis 71 des 110 sièges de l'Assemblée nationale, tandis que son adversaire libéral, avec 33,8 % des voix et 26 sièges seulement, enregistrait la pire défaite de son histoire plus que centenaire. Le succès inopiné de la formation de René Lévesque prenait d'autant plus de relief que depuis son intrusion sur la scène politique, sa progression régulière dans l'électorat (24 % en 1970, 30 % en 1973) ne s'était pas traduite par un renforcement aussi significatif de son poids parlementaire (7 élus en 1970, 6 en 1973). La combinaison des effets du scrutin uninominal à un tour (distorsions dans la distribution des suffrages et des sièges), du découpage des circonscriptions (inégalités de représentation) et de la concurrence d'un tiers-parti (dispersion des votes) expliquait certes l'exceptionnel avantage parlementaire dont bénéficiait cette fois le vainqueur du Parti libéral. Mais elle n'affaiblissait aucunement l'importance de son gain de popularité, véritable clé de sa conquête du pouvoir (3).

Or, quatre ans plus tard, les trouble-fête de 1976 administrent la preuve manifeste qu'ils sont devenus les maîtres du jeu en obtenant 1 771 330 voix (49,2 % des suffrages exprimés) et 80 sièges (4), contre 1 647 143 voix (46 %) et 42 sièges pour le Parti libéral, et 143 603 voix (4,6 %) pour l'Union nationale (5). Les deux principaux rivaux améliorent leurs performances respectives de 1976, mais le redressement libéral (+ 12,2 %, + 16 sièges) n'est nullement suffisant pour prévenir la consécration de la suprématie péquiste, assurée par une progression de 7,8 % dans l'électorat et un gain de 9 mandats à l'Assemblée (6).

(2) Règne à peine interrompu, depuis 1960, par la victoire inopinée de l'Union nationale aux élections de 1966.

(3) Cf. A. BERNARD, *Québec : élections 1976*, Montréal, Hurtubise/HMH, 1976.

(4) Sur un total de 122, le découpage des circonscriptions ayant été modifié. Lors de la dissolution de l'Assemblée nationale, la répartition des sièges était la suivante : PQ : 67 ; PLQ : 34 ; UN : 5 ; non-inscrits : 2 ; vacants : 2.

(5) L'UN ne parvient même pas à faire élire son nouveau chef, Roch Lasalle, alors qu'en 1976 elle détenait encore 18,2 % des voix et 11 sièges. Pour l'ancien parti dominant du Québec, cet échec paraît sonner le glas d'une ultime tentative de renaissance fondée sur l'espoir de s'adjuger en 1981 la « balance du pouvoir » entre les forces presque égales du PQ et du PLQ (*Le Monde*, 24 mars et 15 avril 1981).

(6) *Le Monde*, 15 et 16 avril 1981. L'analyse approfondie du scrutin du 13 avril doit faire l'objet de la publication de A. BERNARD, B. DESCÔTEAUX, *Québec : élections 1981*, Montréal, Hurtubise/HMH, 1981.

Plus remarquable cependant que le renforcement de la majorité sortante apparaît l'élargissement de ses assises électorales. Dans trois directions (les campagnes, les jeunes, les minorités), le PQ amorce, développe ou confirme un processus de « nationalisation » de son implantation de nature à lui assurer le statut de nouveau parti dominant du Québec. Dans les circonscriptions rurales où les formations conservatrices en déclin maintenaient leurs fiefs les plus solides, sa progression est suffisante pour préciser le tracé d'une ligne de clivage géographique opposant le Nord et l'Est de la province à l'Ouest : l'héritage unioniste tend au Québec septentrional et oriental à passer sous contrôle péquiste, tandis que l'influence libérale demeure prépondérante dans les circonscriptions occidentales (7). Auprès des électeurs de moins de 40 ans, le PQ consacre l'indéniable avantage que lui conféraient déjà les précédents scrutins, au point de déterminer un autre clivage, entre les générations d'avant et d'après 1940 : la majorité des électeurs nés entre 1935 et 1939 reste fidèle aux libéraux alors que les plus jeunes s'identifient en majeure partie aux péquistes ; schisme d'autant plus important pour l'avenir du PQ que croissent à la fois la proportion des citoyens nés après 1940 et, parmi eux, la part de ses supporteurs (8). Mais c'est auprès des quelque 20 % de l'électorat constitués par les Québécois anglophones de souche et les nouveaux immigrants que la progression péquiste, pourtant la plus timide, paraît la plus significative : première brèche ouverte dans le « mur linguistique » séparant en deux communautés antagonistes francophones et anglophones du Québec, l'élection de 2 des 7 candidats de langue anglaise présentés par le PQ en gage de bonne volonté envers les minoritaires est l'indice le plus probant de la nationalisation progressive de ses assises (9). Sans signifier pour autant le début de l'effacement de ce clivage culturel traditionnel : 85 % au moins des suffrages exprimés par les anglophones se sont portés sur le PLQ, tandis que le PQ obtenait l'appui de près de 60 % des votes francophones.

Même assortie d'une telle réévaluation de ses atouts, la consécration du pouvoir péquiste ne revêtirait pas le caractère d'une véritable « nouvelle donne » si elle ne venait s'inscrire en faux, de manière apparemment

(7) Comme si le voisinage de l'Ontario était susceptible d'exercer un effet dissuasif sur les tendances « émancipatrices » des électeurs québécois...

(8) Plus du quart de la population active du Québec se situe dans le groupe des 15-24 ans (contre moins de 20 % pour la France). L'importance politique de ce « conflit des générations » est attestée de façon éloquente par le vote libéral majoritaire des circonscriptions francophones du centre : les électors de Portneuf, Jean-Talon et Charlevoix sont particulièrement âgés.

(9) La brèche opérée par le PQ paraît d'autant plus remarquable que sa politique linguistique, en particulier l'adoption dès 1977 de la Charte du Français (loi 101), avait plutôt consolidé la barrière de défiance entre minorité anglophone et majorité francophone : les mesures coercitives en faveur de l'enseignement et de l'usage professionnel du français avaient alors soudé dans une même réprobation les anciennes élites anglophones et les diverses communautés ethniques des nouveaux arrivants (cf. J.-F. LÉONARD *et al.*, *La chance au coureur*, Montréal, Nouvelle Optique, 1978).

paradoxalement, contre une impressionnante série de facteurs adverses. Les trois principaux : l'aggravation de la crise économique, le renforcement de l'opposition libérale et l'échec du projet « souverainiste », semblaient en tout cas devoir conjuguer leurs effets négatifs pour empêcher une nouvelle victoire du PQ au terme d'un premier mandat grevé d'aussi lourdes hypothèques.

Sur le front économique, la conjoncture critique rencontrée d'emblée par l'équipe de René Lévesque (10) accusait de plus en plus brutalement les tares de la dépendance et du déséquilibre des structures québécoises, tout en mettant à rude épreuve les politiques social-démocrates du nouveau gouvernement. Pillage des richesses nationales, faiblesse des industries manufacturières, inégalité des revenus et des statuts (11) : dans le contexte de la récession américaine et de l'inflation mondiale, les effets pervers du « capitalisme par procuration » que constitue encore le Québec à la périphérie du système économique de son puissant voisin ne pouvaient manquer d'aggraver sa situation, en dépit de toutes les thérapeutiques de l'Etat-providence. De sorte qu'à la fin de l'année 1980, la proportion des chômeurs s'était accrue de 50 % depuis 1976, atteignant 9,6 % de la population active québécoise (contre 5,6 % pour l'ensemble canadien), tandis que dans le même temps le déficit budgétaire avait presque triplé (12).

Sur le front politique, le Parti libéral allait bien sûr tirer argument de telles difficultés pour s'efforcer de renverser à son profit l'aspiration majoritaire à « un vrai gouvernement » qui lui avait coûté le pouvoir en 1976. Libéré dès le début de l'année 1978 de l'hypothèque d'une direction discréditée grâce à l'élection du prestigieux « patron » du quotidien *Le Devoir*, Claude Ryan (13), il ne tardait pas à réorganiser ses forces pour devenir

(10) Le gouvernement libéral de Robert Bourassa, discrédité par ses erreurs et ses abus en matière économique et sociale, laissait un déficit de 500 millions de dollars à son successeur, qui avait tiré le plus grand profit du slogan : « Ça ne peut plus continuer comme ça ; on a besoin d'un vrai gouvernement. » A cet héritage encombrant s'ajoutaient dès 1977 les conséquences de l'effet de panique provoqué dans les milieux anglophones par l'arrivée au pouvoir et le programme de réformes des « séparatistes » : baisse des activités boursières, transfert des sièges sociaux ou blocage des investissements de nombreuses entreprises, « exode » de quelques dizaines de milliers de personnes...

(11) Selon le ministre québécois du développement social, près de 80 % des grandes sociétés de la province sont encore aux mains des Américains en 1980 ; les industries locales de transformation demeurent embryonnaires et les manufactures traditionnelles déclinent ; sur les 2 800 000 Québécois actifs, 600 000 seulement travaillent dans les industries manufacturières et les 86 % de francophones n'occupent que 69 % des postes de direction ou de haute technicité, leur revenu moyen *per capita*, à Montréal, étant inférieur de 2 000 dollars à celui des anglophones (*Le Monde*, 16 et 17 décembre 1980).

(12) *Le Monde*, 16 et 17 décembre 1980, 24 mars 1981.

(13) Robert Bourassa avait quitté le pays à la suite de son échec de 1976 et Claude Ryan apparaissait comme la seule personnalité capable de ramener dans le giron libéral ses anciens supporters déçus et de regrouper autour de lui les nouveaux opposants : éditorialiste intègre, il avait dénoncé le trouble climat affairiste

à nouveau la première formation partisane du Québec, avec 241 000 membres (14). Et il confirmait dès les élections partielles d'avril, puis de novembre 1979, le regain de popularité dont le créditaient les sondages depuis le règlement de la succession de Robert Bourassa. Réalignement des électeurs anglophones qui avaient déserté le camp libéral en 1976, mais aussi conversion de nombre d'anciens soutiens francophones de l'Union nationale ou du Ralliement créditiste : le PLQ paraissait désormais en mesure de reconquérir le pouvoir aux prochaines élections générales. Ses chances n'allaient être démenties par aucun des onze scrutins partiels tenus de 1976 à 1981, tous remportés par ses candidats. Le redressement spectaculaire des libéraux « provinciaux » se trouvait d'ailleurs conforté en février 1980 par le retour inopiné des libéraux « fédéraux » de Pierre Trudeau au pouvoir à Ottawa (15) : fort de l'appui de 68 % des suffrages québécois (contre 35 % dans les provinces anglophones), le nouveau gouvernement central venait à point nommé jeter tout son poids dans la bataille référendaire qui s'engageait alors au Québec entre « souverainistes » et « fédéralistes » (16).

Dernier écueil pour le pouvoir péquiste, sur lequel butaient enfin le plus grand projet de son mandat, la raison même de son combat : mûrement pesée, longuement préparée et soigneusement expliquée, la question clé posée le 20 mai 1980 au Québécois sur leur avenir pouvait-elle ne pas engager du même coup celui du parti ? Ses militants le croyaient, qui pressaient leur gouvernement d'user de sa nouvelle autorité pour plier la résistance des faits à la volonté de leurs convictions (17). Ses dirigeants le craignaient, qui n'oubliaient pas que leur succès s'était fondé en 1976 sur un label de rigueur et de compétence oblitérant l'image plus inquiétante de la passion indépendantiste (18). Ses opposants le clamaient, qui lisaient dans la division de l'opinion et l'incertitude des sondages l'approche de l'échéance de leur revanche (19). Quoique la question référendaire n'eût

de la gestion de R. Bourassa ; catholique rigoureux, il affichait les valeurs traditionnelles chères aux conservateurs ; fédéraliste éclairé, il défendait les intérêts minoritaires sans négliger la défense de la spécificité québécoise.

(14) *Le Monde*, 28 janvier 1981.

(15) Leur défaite le 22 mai 1979 devant les progressistes-conservateurs de Joe Clark, suivie de l'annonce de la retraite politique de Pierre Trudeau, avait été saluée par le PQ comme la fin opportune du mythe du *French power* canadien, complaisamment entretenu par les « fédéralistes » pour nier la légitimité du combat des autonomistes québécois.

(16) Le jour même de l'annonce de la date du référendum sur la souveraineté-association, P. Trudeau inaugurait son nouveau mandat en rappelant son hostilité et son incapacité juridique à négocier un tel arrangement constitutionnel avec le Québec. (Sur le contentieux des relations fédérales-provinciales, cf. M. CROISAT, *Le fédéralisme canadien et la question du Québec*, Paris, Anthropos, 1979.)

(17) Sur l'« obsession du référendum » et son influence sur les relations entre militants et gouvernants péquistes, cf. R. PELLETIER, *La torpeur du Parti québécois*, *Le Devoir*, 4 janvier 1979.

(18) Cf. V. MURRAY, *Le Parti québécois : de la fondation à la prise du pouvoir*, Montréal, Hurtubise/HMH, 1976, p. 238-239 en particulier.

(19) La majorité des électeurs percevait plutôt confusément les données du problème constitutionnel et semblait encline à refuser un projet dont la négociation

rien d'un brûlot (ne s'agissait-il pas de solliciter un simple mandat de négociation constitutionnelle avec le Canada ?) (20), l'enjeu de la consultation dépassait clairement son objet. Et la nature de la réponse (59,5 % de NON contre 40,5 % de OUI) paraissait équivaloir à un net désaveu de la formation au pouvoir pour qui considérait le rejet de son option la plus ferme et l'échec de son objectif le plus important. René Lévesque pouvait certes invoquer « l'appui massif des... moins de 40 ans et de 50 % du Québec français », dénoncer la confusion sciemment entretenue par ses adversaires entre « négociation » et « réalisation » de la souveraineté-association, s'engager à « ne pas forcer la démocratie (et à) chercher à améliorer le régime (existant) » (21). Mais Claude Ryan ne semblait pas non plus forcer la logique en réclamant la dissolution de l'Assemblée nationale et la sanction législative de cet échec référendaire (22).

Une logique qui aurait échappé aux électeurs en l'espace de quelques mois, alors que le vainqueur de mai 1980 avait encore remporté les 4 scrutins partiels de novembre et qu'en février 1981 l'opinion majoritaire le créditait toujours d'une nette avance sur le PQ ? À ne considérer que l'évidence des chiffres globaux, dix sur soixante des NON de 1980 se seraient convertis à la cause péquiste en 1981 pour permettre un tel renversement de situation. Conversion trop brutale pour ne pas prêter à interrogation, trop importante pour ne pas requérir explication...

#### LA SOCIAL-DÉMOCRATIE SANS L'INDÉPENDANCE

Par-delà l'apparence d'un soudain revirement électoral en faveur du PQ, quels sont les mécanismes et les ressorts réels de la consécration d'un pouvoir recru d'épreuves au terme de plus de quatre ans d'exercice ? Ce qu'il faut mettre en lumière, c'est tout à la fois la nature et l'amplitude de l'évolution, en l'espace d'un an, du rapport des forces électorales entre le PQ et ses adversaires et les causes, inscrites dans l'espace plus long de son mandat, de la succession d'un échec et d'un succès d'une égale netteté. En effet, si l'importance de la victoire d'avril 1981 suffit à exclure le soupçon d'un « accident de parcours » sur la voie du retour au pouvoir des libéraux, l'évidence tout aussi incontestable de la défaite de mai 1980

n'apparaîtrait pas certaine de réussir (Gouvernement du Québec, *Sondage sur la perception des problèmes constitutionnels Québec-Canada par la population du Québec*, 1979).

(20) Cf. P. LECOMTE, La stratégie péquiste d'accès à la souveraineté : L'Étatsisme, in *Le référendum québécois du 20 mai 1980*, Centre d'Études canadiennes de Grenoble, 1981.

(21) En acceptant de participer aux négociations constitutionnelles déclenchées par P. Trudeau dès juin 1980 en écho à sa promesse d'offrir un « fédéralisme renouvelé » au Québec, en cas de rejet du projet péquiste.

(22) Retour aux urnes reporté par R. Lévesque afin de ne pas mêler au débat électoral la nouvelle controverse fédérale-provinciale sur le « rapatriement » et la révision de la Constitution canadienne (*Le Monde*, 14 décembre 1980, 14 mars 1981).

devrait de même conduire à écarter l'hypothèse d'un « revers épisodique » dans le processus de consolidation de la domination péquiste. Et la contradiction apparente des choix successivement opérés par l'électorat, loin de constituer une manifestation collective d'inconséquence politique, pourrait recéler une dissociation des réactions appelées par des situations distinctes : le rejet d'un projet mis en consultation n'implique pas nécessairement le désaveu d'un bilan soumis à évaluation. Ou bien encore recouvrir une différenciation des soutiens mobilisés au service de causes diverses : l'élection d'une majorité parlementaire libérale ne draine pas fatalement toutes les énergies engagées dans la défense du fédéralisme.

Pour tester la pertinence de ces éléments d'interprétation, il faut donc tenter de mesurer les proportions respectives du vote référendaire négatif qui se sont transformées en vote législatif péquiste, prolongées en suffrages libéraux, ou perdues dans l'abstention. Puis chercher à éclairer le sens de ces différents mouvements.

Or, la comparaison des résultats des scrutins de mai 1980 et d'avril 1981 au niveau des circonscriptions révèle l'importance déterminante du « jeu » des abstentions d'une consultation à l'autre (23). Relativement plus élevée dans l'ensemble de la province, lors du référendum qu'aux élections législatives (85,6 % contre 82,5 %), la participation est exceptionnelle en 1980 dans les circonscriptions à forte population anglophone. Et là où les votants représentent près de 90 % des inscrits, les suffrages négatifs l'emportent largement. A cette corrélation entre le poids des anglophones, l'importance de la mobilisation des électeurs et le surcroît de faveur du NON, s'ajoute un excédent inhabituel d'inscriptions sur les registres électoraux qui constitue l'enseignement le plus notable de cette analyse comparative. En effet, la confrontation des listes d'électeurs inscrits aux deux consultations laisse apparaître, dans ces mêmes circonscriptions, un afflux inopiné de suffragants à l'occasion du référendum, afflux qui se tarit lors des élections législatives. Il est clair que ces inscrits « excédentaires » ou « inhabituels », au nombre d'environ 70 000 pour l'ensemble du Québec, sont venus opportunément gonfler les taux exceptionnels de participation et de vote négatif enregistrés dans les bastions anglophones le 20 mai 1980. De sorte qu'au total, on peut estimer à quelque 200 000 suffrages (sur 2 187 991 NON) le renfort apporté au camp des adversaires du projet péquiste par des électeurs généralement si peu concernés par les affaires publiques qu'ils négligent de s'exprimer, voire de s'inscrire. Un excès de zèle équivalent ne s'est en revanche pas manifesté dans les zones de force du PQ, où la participation électorale de 1980 est souvent inférieure à celle de 1976 (24). Indice d'une insuffisante identification du projet référendaire et de son enjeu, ou d'une appréhension persistante des risques du changement ?

Quoi qu'il en soit, les soutiens qui ont fait alors défaut au PQ ne lui

(23) Cf. A. BERNARD, B. DESCÔTEAUX, *Québec : élections 1981, op. cit.*

(24) Ainsi, dans le bastion péquiste de Chicoutimi, l'abstention croît de 5 %.

manqueront plus en avril 1981. Au niveau des chiffres globaux, la comparaison de ses performances législatives et référendaires révèle un gain de près de 300 000 voix. Au niveau des statistiques de circonscription, elle confirme le vote péquiste de nombreux abstentionnistes de 1980 ainsi qu'à l'inverse, l'exemption de participation de certains partisans du NON : 10 % environ de l'électorat semblent avoir ainsi témoigné de la distinction qu'ils opèrent entre l'option souverainiste et le bilan gouvernemental du PQ, plus réticents devant la première que critiques envers le second. Plus remarquable cependant apparaît le décompte des « conversions » du vote référendaire négatif au vote législatif péquiste : il n'y a guère que 200 000 électeurs, en définitive, qui ont exprimé successivement des positions contradictoires dans leurs effets sans être incompatibles dans leurs motifs. C'est peu, si l'on considère l'ampleur des efforts consentis par le PQ pour dissocier dans l'esprit des Québécois tout rapport entre les deux consultations et pour regagner auprès d'une fraction au moins de la coalition des NON le crédit dont l'avait privé son projet référendaire. Mais c'est beaucoup, si l'on convient que ce léger déplacement de voix suffit à rétablir sa situation.

Il est possible, à présent, de prendre l'exacte mesure des différents mouvements qui se sont combinés pour produire, d'un scrutin à l'autre, l'apparent retournement de faveur dont a bénéficié le PQ. Dans l'ensemble, son électorat paraît d'une remarquable fidélité : l'essentiel de ses gains est dû à l'accroissement de ses soutiens parmi les jeunes plutôt qu'à l'extension des ralliements de ses adversaires. Et la succession de son ébec et de son succès provient du « jeu » des abstentionnistes plutôt que d'une volte-face des électeurs : 10 % seulement des Québécois, en passant du NON à l'abstention ou de celle-ci au soutien du PQ, et 5 % au maximum, par la conversion de leur vote référendaire négatif en vote législatif péquiste, ont traduit dans leurs comportements électoraux une certaine dissociation entre les objets et les enjeux des deux consultations.

Ce qui réduit la portée d'une explication du paradoxe offert par la discordance des résultats de 1980 et de 1981 en termes de « subtilité » électorale ou de « sagesse » politique (25). Les choix reflétant plus ou moins clairement le souci de distinguer entre l'opportunité d'un projet et la légitimité d'une équipe ou d'une politique concernent trop peu de citoyens pour offrir un modèle satisfaisant de représentation des comportements de l'ensemble des électeurs. Les attitudes de cette petite cohorte de « transfuges » n'en sont pas moins significatives. Et sans doute peuvent-elles servir d'indice dans la recherche des facteurs politiques de la consécration du pouvoir péquiste, à défaut de constituer un échantillon représentatif des orientations de l'électorat à son égard.

Car la stabilité de la plupart des suffrages et le déplacement de quelques voix montrent comment le PQ a pu remporter la victoire législative en

(25) Cf. D. DHOMBRES, Un nationalisme social-démocrate, *Le Monde*, 15 avril 1981.

dépit de son revers référendaire, mais ne suffisent pas à expliquer pourquoi il a obtenu un second mandat malgré l'échec du plus ambitieux projet de son premier exercice. La signification de sa reconduction au pouvoir ? La stratégie qui a inspiré les « conversions » électorales dont il a bénéficié en offre peut-être le symptôme. Il est en effet frappant de constater qu'elle corrobore celle du PQ lui-même. Dès l'ouverture de la campagne législative, ses dirigeants ont cherché à se libérer de l'image « indépendantiste » à laquelle ils s'étaient pourtant identifiés plus clairement que jamais lors de la bataille référendaire. Désormais édifiés sur le préjudice encouru par leurs candidats du fait de ce label aussi peu populaire en 1981 qu'en 1976, ils n'ont pas hésité pour lever cette hypothèque à écarter catégoriquement l'éventualité d'un nouveau référendum sur la souveraineté au cours d'un second mandat (26). Et toute la propagande gouvernementale a tendu à renforcer dans l'électorat l'image de « bon gestionnaire » des affaires publiques, qui avait valu au PQ sa première victoire sur les libéraux.

Calcul aussi judicieux qu'opportun : sur ce plan, l'équipe sortante pouvait à bon droit opposer le bilan de ses réalisations aux critiques et aux promesses gagées par les échecs passés de son rival. A la dénonciation d'un déficit et d'un endettement publics en hausse constante, répliquer par la mise en évidence d'une progression des investissements (+ 12 % de 1977 à 1979) et d'une croissance de l'économie (14,5 % en quatre ans) sans équivalent au Canada (27). Contre la revendication d'une « déréglementation » appelée par les abus de l'interventionisme étatique, plaider les progrès sociaux assurés par une politique social-démocrate en voie de faire du Québec le modèle nord-américain de l'Etat-providence (28). Et surtout, invoquer à l'appui des orientations progressistes et des actions réformistes de sa première expérience de pouvoir, la confiance inentamée du monde du travail et la suspicion désarmée du monde des affaires (29). Fort des acquis de sa gestion, le PQ a donc choisi de solliciter le jugement des électeurs sur l'ensemble de son bilan, à l'exception de sa politique souverainiste. Très légitimement : ne venaient-ils pas de se prononcer sur celle-ci à l'occasion d'une consultation spéciale ? Et pour obtenir le renouvellement de leur soutien, il a cherché à les convaincre que sa compétence gouvernementale, attestée par l'expérience en dépit d'une conjoncture et d'un environnement défavorables, ne serait plus ohérée par sa passion nationaliste durant son prochain exercice. Sans renoncer à leur option mais en excluant

(26) Tout en laissant entendre que la 33<sup>e</sup> élection générale pourrait bien être une consultation référendaire (*Le Monde*, 17 mars 1981).

(27) *Le Monde*, 24 mars et 12-13 avril 1981.

(28) Cf. J.-F. LÉONARD *et al.*, *La chance au coureur*, *op. cit.* ; *Le Monde*, 16 et 17 décembre 1980.

(29) Malgré quelques critiques, les syndicats ont réitéré leur soutien à un parti comptant nombre de leurs adhérents. Les milieux d'affaires avaient favorablement accueilli l'« énoncé de politique économique » (*Bâtir le Québec*) du gouvernement en 1979 et les performances économiques péquistes faisaient même l'objet des commentaires élogieux du *Financial Times* de Toronto à la veille du scrutin de 1981 (*Le Monde*, 24 mars et 12-13 avril 1981).

sa réalisation de leur programme de législature, les dirigeants péquistes invitaient clairement les Québécois à ratifier par leur vote la dichotomie nouvelle qu'ils instaurent eux-mêmes entre les deux volets de leur projet politique : la social-démocratie sans l'indépendance.

Redéfini par les gouvernants, l'enjeu du pouvoir mis en compétition devient le pacte qui les lie aux gouvernés, dès lors que leur légitimité se trouve réaffirmée sur cette base. Il donne aussi sa véritable signification à leur consécration électorale. René Lévesque l'a entériné dans la composition moins « progressiste » de sa nouvelle équipe gouvernementale (30) et les indépendantistes les plus intransigeants, ou les plus impatients l'ont dénoncé en déplorant cette « tragique victoire » (31). Sans pour autant convaincre du bien-fondé de leurs craintes : le premier mandat péquiste n'a pas permis de faire avancer du même pas les causes du nationalisme et de la social-démocratie mais ne les a nullement desservies en soumettant l'une au vote et l'autre à l'expérience ; le second leur offre les atouts réévalués d'un pouvoir renforcé par l'épreuve et la clause suspensive qu'il comporte à l'égard du projet souverainiste pourrait bien être levée à son terme par les nouveaux succès d'une politique réformatrice.

(30) En confiant notamment le ministère de l'industrie et du commerce à l'ancien chef de l'Union nationale, rallié au PQ en 1978, ainsi qu'en limitant à deux nouvelles promotions seulement le renforcement de la gauche péquiste au sein de l'équipe dirigeante (*Le Monde*, 16 mai 1981).

(31) Selon Pierre Bourgault, fondateur du Rassemblement pour l'Indépendance nationale qui avait contribué à la naissance du PQ, la « mise en veilleuse » de la souveraineté cacherait la « mise à mort » de l'idée même d'indépendance (*Le Monde*, 23 avril 1981).

**Patrick LECOMTE. — New term of office for the Parti Québécois : the power-test.**

Starting from a comparative analysis of the contradictory results of May 1980's referendum and April 1981's general election, P. L. brings out the electoral mechanisms and political meaning of the PQ's maintaining in office, at the end of a first term singled out by the miscarriage of its sovereignty's plan.

**RÉSUMÉ.** — *A partir de l'analyse comparative des résultats contradictoires du référendum de mai 1980 et des élections législatives d'avril 1981, P. L. met en lumière les mécanismes électoraux et la signification politique du maintien au pouvoir du PQ., au terme d'un premier mandat marqué par l'échec de son projet de souveraineté.*